

ASSOCIATION ADEPAL PPR

38660 SAINT PANCRASSE

Mail :[**adepalsp@laposte.net**](mailto:adepalsp@laposte.net)

Site Internet **:** [**https://www.adepal-ppr.fr/**](http://www.adepal-ppr.fr/)

**NEWSLETTER DE JANVIER 2023**

TRES BELLE ANNEE A TOUS !

17% (16% en Auvergne-Rhône-Alpes) de la population française est touchée par **l’illectronisme**, incapacité à utiliser des appareils numériques. Ces personnes ne se connectent donc pas à internet ou manquent de compétences de base pour la recherche d'une information, la communication, l'utilisation de logiciel ou l'accès à des services administratifs. Parmi ces personnes, les trois quarts ont 60 ans et plus.

Localement, et compte tenu que 16,40 % de la population a plus de 60 ans (INSEE 2019) à Plateau-des-Petites-Roches, de nombreuses personnes n’auraient pas accès, à domicile, aux informations de la municipalité (newsletters hebdomadaires, avis et comptes rendus des conseils municipaux etc…), et ne pourraient effectuer la plupart des démarches administratives sans faire appel à une aide extérieure, alors que la plus grande partie de ces démarches se fait désormais sur internet. **La Maison France Services du PLATEAU DES PETITES ROCHES, inaugurée en septembre 2022 dans le local de la Poste, est** ouverte du Mardi au Samedi afin d’aider ces personnes dans leurs démarches. Elles peuvent, par ailleurs, bénéficier gratuitement et en libre-service d’un accès internet. **Le problème se pose pour les personnes qui ne peuvent se déplacer.**

Il n’y a pas eu de **café citoyen** début janvier 2023. Si certains problèmes évoqués dans les cafés précédents ont été résolus, quelques questions n’ont pas trouvé réponse encore. Exemple : Quel avenir pour l’ancienne construction achetée 1 euro ? Essais de sirène du 1er mercredi du mois ? Evacuation locale des déchets verts ? Information communale autre que par Internet ? Commission « Mémoire des sanas » ? Compte rendu de l’utilisation de certaines subventions importantes aux associations (mémoire des sanas) ? On peut aussi regretter que depuis de nombreux mois, aucun compte rendu de ces cafés citoyens n’ait été réalisé ni publié par la municipalité. La participation des habitants aux derniers cafés citoyens est de plus en plus réduite. On peut légitimement se poser la question de cette désaffection. Le fait que la municipalité impose un thème principal en serait-il à l’origine ?

La salle polyvalente de Saint Pancrasse reste la plus grande salle à disposition de la population du plateau. Elle aurait besoin d’un rafraîchissement (peintures et rideaux). Il serait souhaitable, par ailleurs, que les activités commerciales soient correctement réparties sur les 3 hameaux du plateau afin d’éviter que les personnes âgées, ou les non motorisées, soient obligées de le quitter. A quel point d’étude est le projet de chemin piétonnier entre les 3 villages ?

Vous trouverez sur notre site : <https://www.adepal-ppr.fr/> un nouvel article **« Histoire des poilus de la grande guerre à Plateau des-Petites-Roches** », en particulier celle de DIDIER Léopold de St Pancrasse, « mort au champ d’honneur », en 1915. Vous pourrez prendre connaissance, également, du **billet d’humeur** envoyé par un habitant de la commune.

D’autres articles et sujets sont en préparation et vont suivre prochainement.

Les citoyens de Plateau-des-Petites-Roches constatent, en lisant la newsletter hebdomadaire de la municipalité, que les spectacles théâtraux, ou autres, se multiplient au **centre culturel St Benoît** de St Bernard, depuis quelque temps. La place grandissante prise par la culture peut être, dans un certain sens, jubilatoire. Cependant, plusieurs habitants du plateau aimeraient avoir un retour sur le fonctionnement actuel du centre, après nomination d’un référent spectacle et d’un coordinateur, et plus particulièrement connaître la moyenne des fréquentations par représentation, savoir si les recettes (entrées, locations…) couvrent les dépenses de fonctionnement (frais de chauffage, d’électricité compte tenu aussi de nouveaux investissements en son et lumière, frais d’entretien des locaux, et charges de personnels). A l’heure où, dans certaines communes de France, les élus ont décidé de lancer une consultation auprès de leurs concitoyens afin de définir des priorités de dépenses, il apparaît juste et nécessaire d’avoir quelques informations complémentaires.

L’hiver est enfin arrivé, la neige a fait son apparition. Les services communaux en charge du **déneigement** ont réalisé un travail de qualité sur les voies et les espaces communaux, mais également chez les particuliers qui ont demandé à être déneigés. Nous les remercions de leur implication, ainsi que la municipalité qui a trouvé les ressources nécessaires pour assurer ce service indispensable. Serait-il possible de traiter, également, les **cheminements piétonniers verglacés** aux abords des écoles, des commerces, du centre médical, afin de sécuriser les déplacements des personnes ? Il existe, à présent, des alternatives » bio » à l'emploi de sel et de gravillons minéraux.

Comité de rédaction d’Adepal PPR *– janvier 2023.*

IMPORTANT :

*ADEPAL PPR est une association, loi 1901****, indépendante et participative****. Afin de nous permettre de continuer à faire vivre la démocratie participative locale à Plateau des Petites Roches, vous pouvez adhérer ou participer aux frais de fonctionnement de l’association (frais de site internet, frais de compte bancaire et assurance) en versant :*

1. ***Une contribution libre*** *par virement bancaire ou postal à :*

***ADEPAL SP***

*ETABLISSEMENT GUICHET N°COMPTE CLÉ RIB DOMICILIATION*

*20041 01017 1105353D028 43 GRENOBLE CENTRE* ***FINANCIER***

*Indiquer : versement /participation à l’association adepal ppr*

1. ***Une adhésion 2023*** *à l’association adepal ppr= 15 euros/famille ou 10 euros par personne, en indiquant votre nom prénom et adresse, au même compte.*

*L’ADEPAL PPR vous remercie par avance.*